



Ensemble on est plus fort

COMMUNIQUE

Cette semaine, des menaces inacceptables ont été proférées à l'encontre des élus de Martinique. Cette tentative d'intimidation ne peut avoir sa place au sein de la République.

Malheureusement cette situation est évocatrice des tensions fortes qui existent dans nos territoires ultramarins, mais également des risques encourus par nos élus locaux au quotidien.

L'ACCD'OM souhaite apporter tout son soutien aux élus martiniquais, et leur rappelle que conformément à la LOI n° 2023-23 du 24 janvier 2023, l'association se tiens à leur disposition en cas de dépôt de plainte pour se porter partie civile afin de renforcer le poids de leur action judiciaire.

En outre, nous tenons à rappeler que les élus locaux ultramarins, dont ceux de Martinique, sont activement mobilisés afin de défendre l'intérêt des populations sur les questions de vie chère. La recherche de solutions pérennes et efficaces, via des moyens légaux inclusifs des intérêts de l'ensemble des strates de nos territoires, est une priorité pour nos Maires et nos élus départementaux, régionaux et territoriaux.

L'engagement des élus locaux à défendre l'intérêt général doit être reconnu et valorisé et non pas dénigré et attaqué. C'est pourquoi nous sanctionnons les propos tenus avec la plus grande fermeté.

M. Jean-Claude MAES
Président de l'ACCD'OM

Contact : 06 36 14 18 83